

DÉLIBÉRATION n° 2025/103

L'an deux mille vingt-cinq et le 09 septembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 03 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Robert MONZANI à Jean-Marie DA BENTA, Pascal AUDIC à Marie-France RUFFAT, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO à Sylvie ORTEGA, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON et Philippe RAISON à Françoise PIQUE.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Gestion des Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Ces modifications vont permettre d'anticiper les éventuelles futures nominations.

Si les nominations n'ont pas lieu au vu des résultats du Centre de Gestion, les postes ouverts seront refermés.

De même, les postes laissés vacants suite aux mouvements seront refermés faisant suite à l'avis formel du CDG.

il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Administrative

Grade : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2025	17	16 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/03/2025	18	16 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/12/2025	18	17 (Dont 1 à TNC)	

Filière Technique

Grade : Technicien principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2025	2	2	
Au 01/10/2025	3	3	

Grade : Agent de maîtrise principal

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2025	14	14	
Au 01/10/2025	16	16	
Au 15/12/2025	18	18	

Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2025	16	16 (Dont 3 à TNC)	
Au 01/08/2025	16	16 (Dont 2 à TNC)	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

➤ De la modification du tableau des effectifs.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 16 décembre 2025